

# GRAND LARGE 2017



- ◆ Titres de créance négociables à moyen terme de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie<sup>(1)</sup> et à l'échéance.
- ◆ Période de commercialisation : À partir du 26 juin 2017. Une fois le montant de l'enveloppe initiale atteint, la commercialisation de « Grand Large 2017 » peut cesser à tout moment sans préavis avant le **20/07/2017**, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur.
- ◆ Durée d'investissement conseillée : **10 ans** (hors remboursement automatique anticipé).  
*En cas de revente avant la date de remboursement final ou anticipé, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable à priori.*
- ◆ Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions.
- ◆ Cadre d'investissement : Comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- ◆ ISIN : FR0124400492
- ◆ Produit émis par Natixis S.A.<sup>(2)</sup>. Il est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de Natixis S.A..

*Communication à caractère publicitaire*



<sup>(1)</sup> L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date d'échéance ou de remboursement automatique anticipé. Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

<sup>(2)</sup> Natixis S.A. : Standard & Poor's A / Moody's A2 / Fitch A. Notations en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure le 12 mai 2017, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur de la formule, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

# LES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent le montant unitaire des titres de créance « Grand Large 2017 », soit 150 000 euros. Le montant remboursé est brut, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. Le Taux de Rendement Annuel est net de frais de gestion pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation ou net de droits de garde en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1,00% annuel), sans prise en compte des autres frais et de la fiscalité, et calculé entre le 20/07/2017 et la date de remboursement anticipé concernée ou de remboursement finale selon les cas. En cas de vente du titre de créance avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

**Pour un investissement dans « Grand Large 2017 », vous êtes exposé(e) pour une durée de 1 à 10 ans aux marchés actions français,** la performance positive ou négative de ce placement dépendant de l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« CAC Large 60 EWER ») ; **dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5,00% par an** ; code Bloomberg : CLEWE Index ; Sponsor : Euronext Paris SA ; [www.euronext.com](http://www.euronext.com)...

... avec un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice CAC® Large 60 EWER si la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieure à -30% par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale.

... avec un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement de la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre à la fin du 16<sup>ème</sup> trimestre si, à une date de constatation trimestrielle, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle par rapport à son niveau initial.

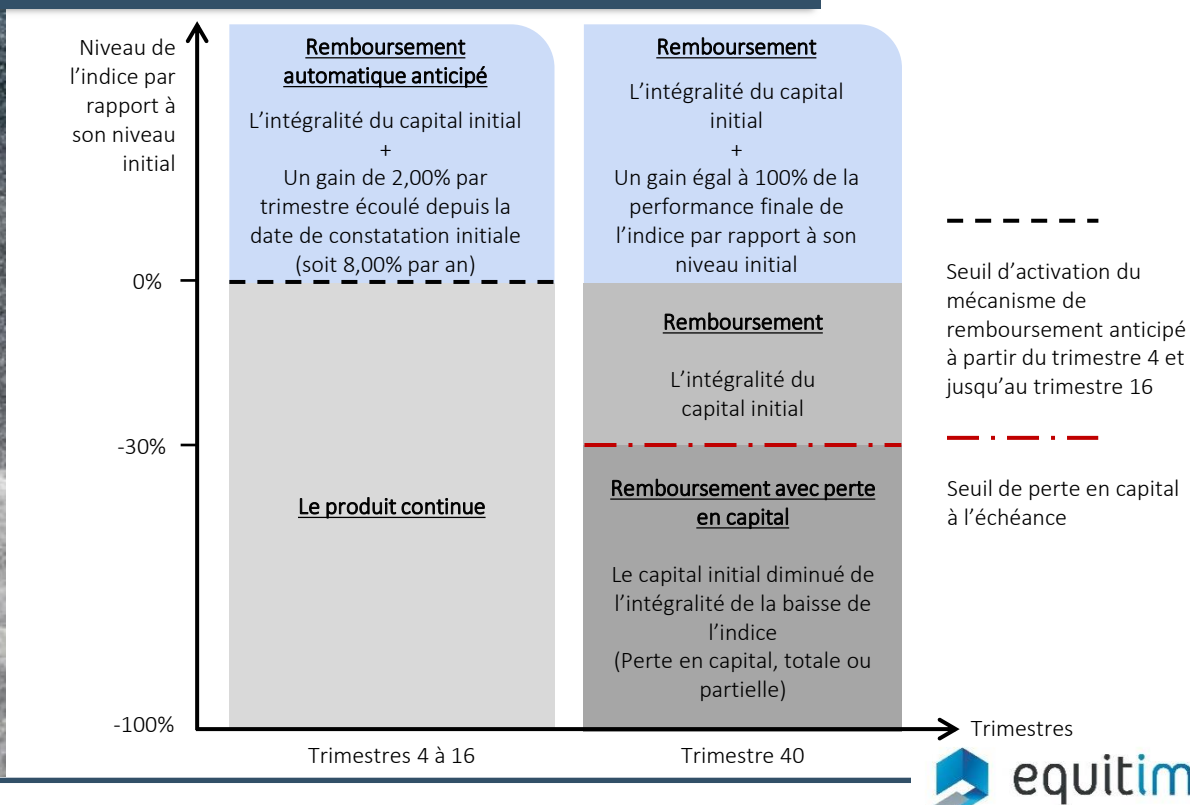
... avec un objectif de gain fixe plafonné à 2,00% par trimestre écoulé (soit 8,00% p.a.) si, à une date de constatation trimestrielle la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, entre la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre et la fin du 16<sup>ème</sup> trimestre.

... avec un objectif de gain égal à 100% de la performance finale de l'indice si, à la date de constatation finale, la performance finale de l'indice est positive ou nulle par rapport à son niveau initial.

**La perte en capital peut être totale si l'indice CAC® Large 60 EWER a une valeur nulle à la date de constatation finale. Le gain est plafonné :** afin de bénéficier d'un remboursement du capital à l'échéance si la performance de l'indice est supérieure ou égale à -30% par rapport à son niveau initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Annuel Net Maximum de 6,62%<sup>(1)</sup> entre le 4<sup>ème</sup> et le 16<sup>ème</sup> trimestre).

*Les titres de créance « Grand Large 2017 » peuvent être proposés comme actifs représentatifs d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Grand Large 2017 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.*

## SCHÉMA DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



<sup>(1)</sup> En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte titres. Taux de Rendement Annuel (TRA) hors fiscalité, autres frais et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement, faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

## NIVEAU INITIAL DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER

Niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER, le 20 juillet 2017

## MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

À chaque date de constatation **trimestrielle** (à partir de la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre et jusqu'à la fin du 16<sup>ème</sup> trimestre)<sup>(1)</sup>, on observe le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER :

Si la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER, à une date de constatation trimestrielle, est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, le produit est automatiquement remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit à la date de remboursement anticipé correspondante<sup>(1)</sup>:

L'intégralité du capital initial  
+  
Un gain de 2,00% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale  
(Soit un Taux de Rendement Annuel Net compris entre 6,04% et 6,62%<sup>(2)</sup>)

Dès qu'un remboursement automatique est réalisé, Grand Large 2017 s'arrête automatiquement. Sinon, le produit continue.

## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale, le 20 juillet 2027, en l'absence de remboursement automatique anticipé préalable, on compare le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER à son niveau initial :

**Cas favorable** : Si la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit, le 03 août 2027<sup>(1)</sup> :

L'intégralité du capital initial  
+  
100% de la performance finale de l'indice par rapport à son niveau initial

**Cas médian** : Si la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement négative mais supérieure ou égale à -30% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit, le 03 août 2027<sup>(1)</sup> :

L'intégralité du capital initial

**Cas défavorable** : Si la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieure à -30% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit, le 03 août 2027<sup>(1)</sup> :

Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse de l'indice  
(constatée entre le 20 juillet 2017<sup>(1)</sup> et le 20 juillet 2027<sup>(1)</sup>)  
Il subit alors une perte en capital partielle, voire totale, égale à la baisse de l'indice

<sup>(1)</sup> Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

<sup>(2)</sup> En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte titres. Taux de Rendement Annuel (TRA) hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement, faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

## AVANTAGES

- À partir de la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre et jusqu'à la fin du 16<sup>ème</sup> trimestre, si à l'une des dates de constatation trimestrielle, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, **un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé** et l'investisseur récupère alors l'intégralité de son capital initial, majorée d'un gain de 2,00% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (soit un Taux de Rendement Annuel Net Maximum de 6,62%<sup>(1)</sup>).
- À la date de constatation finale, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, et si la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit, en plus de son capital initial, un gain équivalent à 100% de la performance finale de l'indice depuis la date de constatation initiale.
- Sinon, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment et si, à l'échéance, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement négative mais supérieure ou égale à -30% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initialement investi.

## INCONVÉNIENTS

- « Grand Large 2017 » présente **un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) et **à l'échéance** (si, à la date de constatation finale, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieure à -30% par rapport à son niveau initial). Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de paiement et de faillite** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur de la formule.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 10 ans.
- Du fait du montant de leur Valeur Unitaire d'au moins 150 000 euros, ces Instruments Financiers sont conçus pour répondre à des objectifs ou des stratégies d'investissement spécifiques, ou ont été structurés pour satisfaire aux besoins d'une catégorie d'investisseurs limitée : le marché secondaire de ces types d'Instrument Financier est généralement plus limité et ils souffrent d'une plus grande volatilité que les Instruments Financiers d'emprunt classiques.
- Du 4<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> trimestre, l'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice CAC® Large 60 EWER, du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 2,00% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (soit un Taux de Rendement Annuel Net Maximum de 6,62%<sup>(1)</sup>).
- **L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5,00% par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5,00% par an.**
- Le rendement de « Grand Large 2017 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER autour des seuils de -30 % et de 0 % par rapport à son niveau initial.

## PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

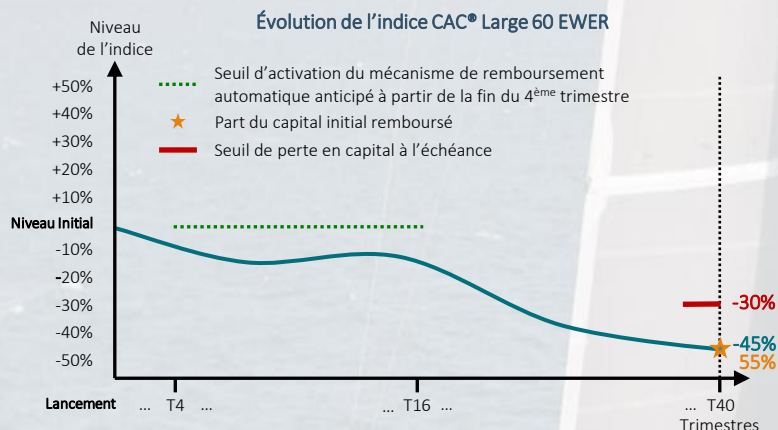
- **Risque de crédit** : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Natixis en tant qu'Émetteur de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de marché** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du sous-jacent et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de perte en capital** : Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur** : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

<sup>(1)</sup> En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte titres. Taux de Rendement Annuel (TRA) hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement, faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# ILLUSTRATION DU MECANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À la date de constatation finale, la performance de l'indice est strictement inférieure à -30% par rapport à son niveau initial



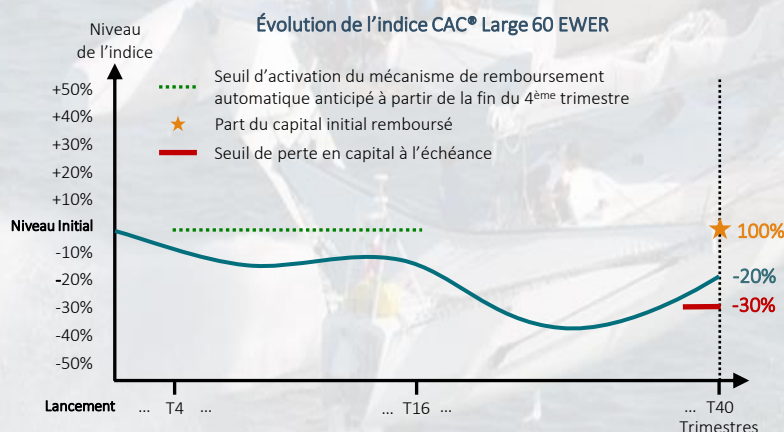
À chaque date de constatation trimestrielle, du trimestre 4 au trimestre 16, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est négative par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.

À la date de constatation finale, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieure à -30% par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit alors la valeur finale de l'indice, soit 55% de son capital initial dans cet exemple.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -6,72%<sup>(1)</sup>, égal au Taux de Rendement Annuel Net pour un investissement direct dans l'indice.

Dans ce scénario, l'investisseur subit une **perte en capital**, qui peut être totale dans le cas le plus défavorable.

## SCÉNARIO MÉDIAN : À la date de constatation finale, la performance de l'indice est négative mais supérieure à -30% par rapport à son niveau initial

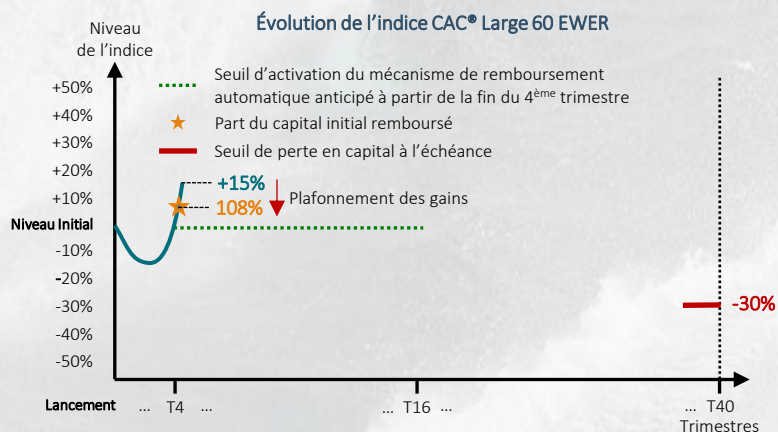


À chaque date de constatation trimestrielle, du trimestre 4 au trimestre 16, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est négative par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.

À la date de constatation finale, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est négative mais supérieure à -30% par rapport à son niveau initial (-20% dans cet exemple). L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initialement investi.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -1,00%<sup>(1)</sup>, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -3,18%<sup>(1)</sup> pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de remboursement de « Grand Large 2017 ».

## SCÉNARIO FAVORABLE : La performance de l'indice est positive ou nulle par rapport à son niveau initial dès la première date de constatation trimestrielle



Dès la fin du trimestre 4, à la date de constatation trimestrielle correspondante, la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive par rapport à son niveau initial (+15% dans cet exemple).

Le produit est automatiquement remboursé par anticipation. Il verse alors l'intégralité du capital initial et un gain de 2,00% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (soit 8,00% dans notre exemple).

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 6,62%<sup>(1)</sup>, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 13,26%<sup>(1)</sup> pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de **plafonnement des gains à 2,00% par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale**.

Le rendement du produit « Grand Large 2017 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de la performance de l'indice autour du seuil de -30% par rapport à son niveau initial.



<sup>(1)</sup> En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte titres. Taux de Rendement Annuel (TRA) hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement, faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# ZOOM SUR L'INDICE

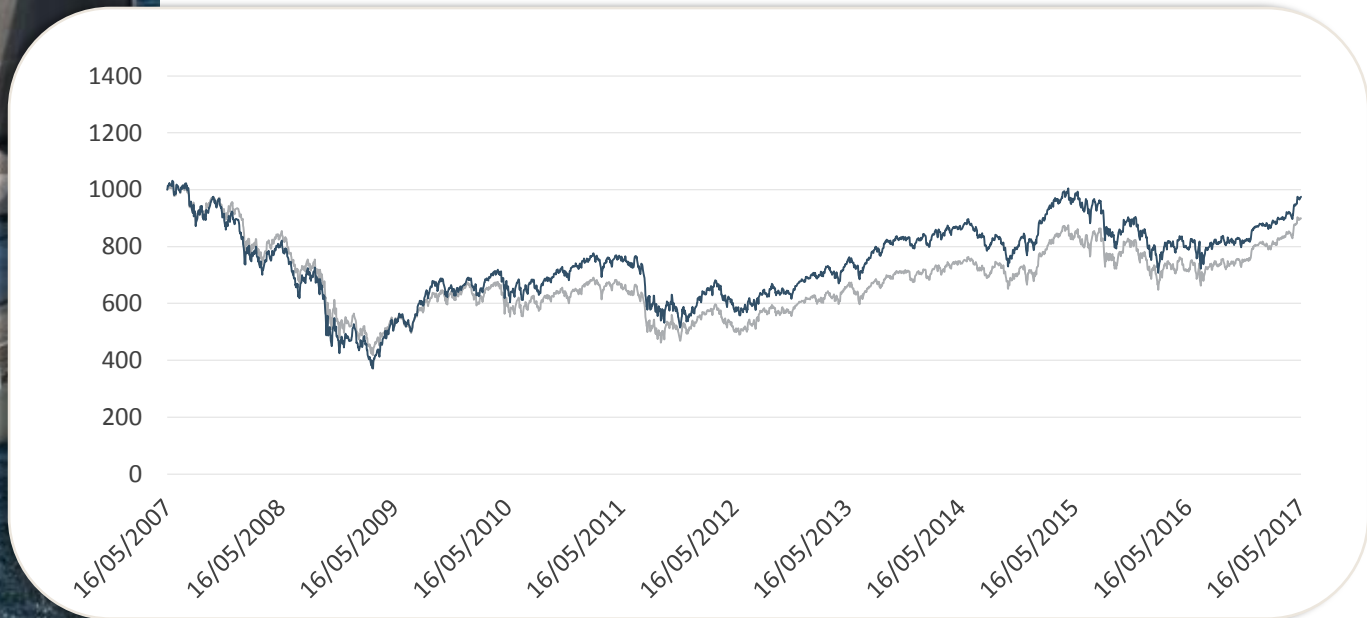
L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous). Il s'agit de la réunion du CAC® 40 et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC® Next 20). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du titre de créance) puis en soustrayant 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,77 %. L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext ([www.euronext.com](http://www.euronext.com)), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

## EVOLUTION COMPARATIVE DE L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

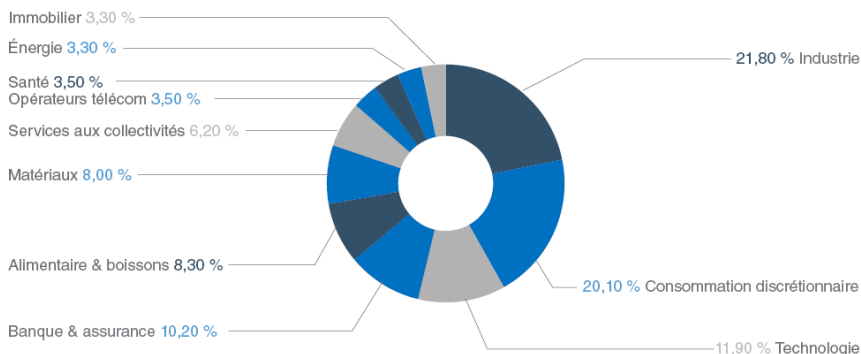
**Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.**



Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2007-2008), le 16 mai 2017

Performances comparatives (au 16/05/2017)	1 an	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	23,08 %	67,47 %	-2,49 %
Indice CAC® 40	25,37 %	77,33 %	-10,17 %

## REPARTITION SECTORIELLE



Source : Bloomberg le 16 mai 2017



LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Instrument Financier	Titre de créance négociable à moyen terme de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Documentation juridique	Programme d'émission de l'Émetteur de 4 milliards d'euros enregistré auprès de la Banque de France le 2 novembre 2016. Prospectus d'admission visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et passporté à Luxembourg pour les besoins de la cotation des Instruments Financiers sur la Bourse de Luxembourg.
Émetteur de la formule	Natixis S.A. <sup>(1)</sup>
Distributeur	EQUITIM, Prestataire de Service d'Investissements agréé par l'ACPR sous le numéro 11283P.
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER ( <b>calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5,00% par an</b> ; code Bloomberg : CLEWE index ; sponsor : Euronext ; <a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a> )
Devise	Euro
Montant unitaire	150 000 euros. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou un contrat de capitalisation, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.
Montant d'émission	30 000 000 euros
Prix d'émission	100% du Montant unitaire
Date d'émission	20/07/2017
Période de commercialisation	À partir du 26/06/2017. Une fois le montant de l'enveloppe initiale atteint (30 000 000 euros), la commercialisation de « Grand Large 2017 » peut cesser à tout moment sans préavis avant le 20/07/2017, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur.
Prix d'achat	100% de la Valeur Nominale
Garantie du Capital	<b>Pas de garantie en capital, ni en cours de vie, ni à l'échéance.</b>
Date d'échéance	03/08/2027 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Date de constatation initiale	20/07/2017
Date de constatation finale	20/07/2027
Dates de constatation trimestrielle du mécanisme de remboursement automatique anticipé	20/07/2018, 22/10/2018, 21/01/2019, 23/04/2019, 22/07/2019, 21/10/2019, 20/01/2020, 20/04/2020, 20/07/2020, 20/10/2020, 20/01/2021, 20/04/2021, 20/07/2021.
Dates de remboursement automatique anticipé éventuel	03/08/2018, 05/11/2018, 04/02/2019, 07/05/2019, 05/08/2019, 04/11/2019, 03/02/2020, 04/05/2020, 03/08/2020, 03/11/2020, 03/02/2021, 04/05/2021, 03/08/2021.
Barrière de remboursement automatique anticipé	100% du niveau de clôture de l'indice le 20 juillet 2017.
Barrière de perte en capital à échéance	70% du niveau de clôture de l'indice le 20 juillet 2017.
Commission de souscription/rachat	Néant
Éligibilité	Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou compte-titres.
Frais d'investissement	Selon les supports et les contrats. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions.
Commission de distribution	Natixis paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum équivalente à 1,00% TTC du montant placé par le distributeur. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.
Double Valorisation	Une double valorisation pourra être produite bimensuellement sur demande par Pricing Partners SAS, groupe Thomson Reuters
Cotation	Marché officiel de la Bourse du Luxembourg (marché réglementé).
Offre au public en France	Oui
Marché secondaire	Natixis s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1,00%.
Agent de calcul	CACEIS Bank Luxembourg
Code ISIN	FR0124400492

## AVERTISSEMENT

Le présent document est à caractère promotionnel. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents à la souscription des titres de créance ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus d'admission de l'émission (le "Prospectus"). **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre des articles L411-2, I-3 du Code monétaire et financier et 211-2 paragraphe 4 du Règlement Général de l'AMF.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE A CE PRODUIT.** En cas d'incohérence entre les informations figurant dans cette brochure et les conditions définitives de l'émission des titres de créance, ces dernières prévaudront. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Natixis ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce produit. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amenée à avoir des positions sur les Instruments Financiers et sur l'émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, Instrument Financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, Instruments Financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

### Informations importantes

Les Instruments Financiers sont émis dans le cadre du programme d'émission de l'Émetteur de 4 milliards d'euros enregistré auprès de la Banque de France le 2 novembre 2016. Le Dossier de Présentation Financière du Programme est disponible sur le site internet de la Banque de France ([https://www.banque-france.fr/politique-monetaire.html?valeur\\_saisi=N?emet=30007&detail=ok](https://www.banque-france.fr/politique-monetaire.html?valeur_saisi=N?emet=30007&detail=ok)). Les conditions et modalités de l'émission sont définies dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers ("AMF") sous le visa n°17-294 en date du 22 juin 2017 disponible sur les sites de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et du site dédié de NATIXIS ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)). L'AMF a délivré à la CSSF un certificat d'approbation attestant que le Prospectus a été établi conformément aux dispositions de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé (la « Directive Prospectus »). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

### Avertissement Euronext

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.